



[secretariat-grandvillage77240@orange.fr](mailto:secretariat-grandvillage77240@orange.fr)  
[grandvillage77240@gmail.com](mailto:grandvillage77240@gmail.com)  
[www.grandvillage77240.fr](http://www.grandvillage77240.fr)

# Procès-verbal de L'Assemblée Générale du 21 avril 2017

L'Assemblée Générale s'est tenue dans la salle Sodbury, Avenue de la Zibeline à Cesson La Forêt, prêtée par la Mairie de Cesson, que nous remercions.

Elle s'est déroulée dans le respect de l'ordre du jour indiqué dans la convocation distribuée à tous les propriétaires résidants par les délégués de rue ou par lettre recommandée avec A .R. pour les personnes absentes ou résidant à l'extérieur.

**Les enregistrements des présences et pouvoirs ont débuté à 20h00 et ont été clos vers 20h40, le quorum étant atteint avec 2944 voix (soit 57,68%) pour 2553 voix nécessaires.**

Durant ce laps de temps, un verre de l'amitié a été proposé ainsi qu'un pot de « Miel de Grand Village » qui a été remis à chaque propriétaire présent ou représenté.

**A 20h40** le Président ouvre la séance, remercie tous les propriétaires pour leur présence et présente le déroulement de l'Assemblée Générale dont il rappelle l'ordre du jour.

Présentation des membres du conseil syndical.

## **1/ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 avril 2016**

### **Approbation à main levée**

CONTRE	0
ABSTENTION	0

Approbation à l'unanimité.

Le compte-rendu d'Assemblée Générale qui suit, s'appuie sur le dossier (Rapport moral 2016 et d'orientation 2017, rapports d'activités, documents financiers et budgétaires) remis avec la convocation.

## **2/ Rapport moral 2016 et d'orientation 2017 par le Président.**

Un point rapide est fait sur les rapports moraux selon l'ordre de la convocation.

Tracteur : cette année, nous avons eu un problème avec notre tracteur. Nous nous sommes aperçus qu'il n'était pas assuré pour rouler sur la voie publique et qu'il n'était plus possible de l'assurer malgré nos démarches en préfecture et auprès de la société John Deere.

En vue d'éviter tout accident qui aurait pu avoir des conséquences très graves, le Conseil Syndical a pris la décision en réunion de ne plus l'utiliser et d'acquérir un nouveau tracteur.

La décision a été anticipée car nous ne pouvions pas rester sans tracteur jusqu'à la présente Assemblée Générale. Les délégués de rue en avaient été informés lors de la réunion du 16/11/2016 et ont donné leur accord.

Sécurité : les rondes continueront cette année, car nous avons pu constater que cet été il n'y a pas eu de dégradations ni de tapages nocturnes en général, et sur la grande pelouse en particulier.

Trésorerie/comptabilité : 2 gros dossiers ont été régularisés seulement début 2017.

Le Président remercie tous les membres du Conseil pour leur implication.

### 3/ Rapports d'activité du Conseil Syndical pour 2016.

#### ESPACES VERTS, MOBILIER URBAIN, ÉCLAIRAGE

- La tonte, le ramassage des feuilles, la taille des haies de pignon sont réalisés par l'entreprise VOISIN, dont nous sommes très satisfaits, les tâches classiques sont faites par notre jardinier.
- Plantation de l'olivier pour les 50 ans de Grand Village.
- 2 nouveaux arbres ont été changés (en garantie de reprise).
- En juin, l'entreprise Lelarge est venue en urgence pour abattre un frêne qui avait éclaté suite à un coup de foudre.
- Chenilles processionnaires : tous nos pins sont équipés de pièges.
- Nous n'avons pas eu à subir cette année les dégâts occasionnés par les frelons asiatiques donc du miel a été récolté.
- Pour le gui nous traiterons les arbres parasités en fin 2017, après la chute des feuilles.
- Nous avons quelques soucis avec les haies de jardins ; Il y a une taille à respecter : 1,80 mètre de hauteur et 40 centimètres d'épaisseur, elles ne doivent pas déborder, car les intervenants ne peuvent pas passer.
- **Rappel : lorsque vous taillez vos haies ou autres, vous devez ramasser vos déchets et ne pas les laisser sur les parties communes de la copropriété car notre jardinier n'est pas habilité à le faire.**
- Chemins roses : pas de travaux prévus, nous attendons que les souches des arbres soient complètement dégradées, car elles font encore des dégâts sur nos chemins, ensuite nous pourrions prévoir de les refaire complètement.  
Lors de la réfection des chemins roses, il faudra prévoir des accès handicapés et indiquer les propriétaires qui ont empiété sur le terrain de l'ASGV.
- Mobilier urbain : 2 poubelles vandalisées.
- Eclairage public : la plupart des lampadaires ont été réparés par Monsieur Thomas aidé de Monsieur Pierre que nous remercions chaleureusement. Quelques lanternes restent à faire sur Cesson.

Q : le soir rien n'est éclairé, c'est vraiment dangereux on ne voit pas où l'on marche, pourquoi ?

R : un sondage a justement été fait en ce sens auprès des propriétaires de Grand Village, nous avons été reçus par la Mairie de Vert-Saint-Denis qui reconnaît le problème et devrait nous proposer une solution globale. Un autre rendez-vous est prévu au mois de mai avec la Mairie de Cesson.

- Travaux réfection du mur rue d'Ormesson : il reste le crépi de l'intérieur du mur, qui sera fait à la fin du chantier.
- Parkings rue d'Ormesson : ils sont privés, il appartient aux propriétaires de les refaire. Nous souhaitons que la société qui effectue les travaux pour le compte des Foyers de Seine et Marne, les remette en état.

#### RÉSEAUX / TÉLÉVISION

Beaucoup moins de problèmes sur notre réseau TV, car beaucoup de personnes sont passées à la Fibre Optique. Nouveau fournisseur d'accès internet (FAI) LA FIBRE VIDEOFUTUR.

#### GESTION DES COTISATIONS

Nous regrettons qu'il y ait encore trop d'impayés, ce qui nous oblige à effectuer des relances qui ne devraient pas avoir lieu.

**Il est impératif de noter vos coordonnées sur les chèques et les virements bancaires (NOM, Numéro de LOT ET TRIMESTRE RÉGLÉ).**

**Le Président propose de passer au vote des quatre résolutions.**

**Vote 1 : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes de l'exercice 2016 et donne quitus au Conseil Syndical.**

OUI	2892 voix
NON	0 voix
ABSTENTION	8 voix

Le Président remercie les propriétaires de leur confiance, et d'avoir approuvé à la quasi-unanimité le bilan d'activité 2016 du Comité Syndical et les résultats financiers.

**Vote 2 : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les budgets prévisionnels 2017 et 2018.**

OUI	2877 voix
NON	0 voix
ABSTENTION	12 voix

Les budgets prévisionnels 2017 et 2018 sont adoptés à la majorité simple des présents ou représentés.

**Vote 3 : Ratification pour l'achat du tracteur.**

OUI	2889 voix
NON	28 voix
ABSTENTION	0 voix

La ratification pour l'achat du tracteur a été adoptée à la majorité simple des présents ou représentés.

**Vote 4 : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'élection des membres du Conseil Syndical.**

Mme Michèle GARRIGA	2129 voix	élue
Mme Françoise LABAUNE	2300 voix	élue
Mme Florence KOOPMANN	663 voix	non élue
Mme Stéphanie BATISSE	600 voix	non élue
Vote nul	83 voix	

Le Conseil Syndical est élu à l'unanimité des suffrages exprimés.

Mesdames Michèle Garriga et Françoise Labaune sont réélues.

Mesdames Koopmann et Batisse seront cooptées lors d'une prochaine réunion du Conseil Syndical.

**QUESTIONS DIVERSES (préalablement adressées).**

Q 1 : La création d'un nouveau massif floral rue du Châtelet nous est demandée.

**R 1** : *Notre jardiner a déjà beaucoup de mal à faire tous les massifs de la Résidence. Nous passerons voir ce que l'on peut mettre à la place.*

Q 2 : Voir avec la Mairie ce qu'il compte faire pour le catalpa au début de la rue du Châtelet qui se fend au milieu depuis 2 ans cela devient urgent pour la sécurité des passants et des voitures.

**R 2 :** *Nous allons prévenir la Mairie de Cesson, afin de prévoir l'abattage immédiatement car cela devient trop dangereux.*

Q 3 : Demande de rondes nocturnes les vendredis et samedis soir, des mois de juin à septembre, en plus de celles prévues sur les mois de juillet et août.

**R 3 :** *si l'on peut financièrement et si c'est justifié, nous verrons avec le prestataire.*

Q 4 : Serait-il possible d'acheter un terrain appartenant à l'ASGV, en vue d'un agrandissement de pavillon ?

**R 4 :** *La réponse a toujours été négative, car cela obligerait à modifier la répartition des lots.*

Q 5 : En cas de chute d'un arbre sur une personne ou sur une maison, comment est assurée la copropriété ?

**R 5 :** *Nous avons une assurance responsabilité civile à la MACIF, ainsi qu'une assurance responsabilité civile spéciale ASL avec des conseils et une assistance juridique auprès de l'ANCC spécialisée dans les questions de copropriété.*

Q 6 : Que pourrions-nous imaginer pour le nettoyage des déchets autour du Centre Commercial, car l'environnement de ce centre est de plus en plus jonché de détritrus, déchets et papiers ?

**R 6 :** *Nous demanderons à notre jardinier d'être plus vigilant, et à la Mairie de Vert-Saint-Denis de rajouter au moins 2 poubelles supplémentaires. Nous adresserons un courrier à l'agence Century 21 Egarie, qui gère le centre commercial, afin qu'ils demandent aux commerçants de faire davantage attention à leurs déchets.*

#### **DIVERS :**

- **L'ancienne remorque du tracteur, qui n'est plus utilisée, est à vendre au prix de 350,00 euros. Si vous êtes intéressé, elle est visible au local de l'ASGV. Une communication sera faite dans le prochain GV INFOS afin de privilégier les Grands Villageois. A défaut, nous passerons une annonce sur internet.**
- **3 chaises de jardin et 2 chaises métalliques ainsi qu'une chilienne, ont été récupérées dans des buissons, elles attendent leurs propriétaires au local de l'ASGV.**

La séance est levée à 22h45.

**Le Président de séance :**  
**Jean GUILLON.**

